

Airon-Notre-Dame  
Airon-Saint-Vaast  
Berck-sur-Mer  
Colline-Beaumont  
Conchil-le-Temple  
Groffliers  
Rang-du-Fliers  
Tigny-Noyelle  
Verton  
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

-----

L'an deux mille sept, le vingt sept novembre à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 21 novembre 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. LECLERCQ, PRUVOST, COLEUR, Mme TORABI absents excusés.  
Suppléants : MM. CORNU, PHILIPPO, DUCREU.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

-----

**12 - Complément de subvention 2007 pour le club sportif « Avenir Basket Berck Rang du Fliers » (A.B.B.R.)**

-----

Le Président expose que le 23 octobre dernier, Monsieur Bruno FIOLET, Président de l'A.B.B.R. a déposé auprès d'Opale Sud un courrier en vue d'obtenir un complément de subvention de 12 260 €, au titre de l'année 2007.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'en 2006, l'A.B.B.R. a obtenu 71 000 € de subventions : 61 000 € de subvention annuelle et 10 000 € de subvention exceptionnelle afin d'accompagner l'effort de l'équipe évoluant en nationale 3.

Lors de la demande de subvention 2007, l'association avait demandé 75 260 € considérant que les 6 % d'augmentation annuelle seraient calculés sur la base de 71 000 €.

Or, pour le calcul de cette augmentation, la Commission sport du 23 février 2007 a pris comme base la somme de 61 000 €, considérant que la subvention exceptionnelle de 10 000 € n'avait pas à être prise en compte dans ce calcul.

La somme accordée par délibération du 15 mars 2007, au titre de l'année 2007 fut donc de 63 000 €.

L'ABBR attire l'attention du Conseil Communautaire sur 3 points essentiels pour motiver sa demande :

-la montée en national 3 de l'équipe 1<sup>ère</sup> de l'ABBR, accompagnée par la subvention exceptionnelle de la CCOS en 2006, n'a rien d'exceptionnel : cette équipe a maintenu son classement et cherche à évoluer. L'effort de cette équipe devrait être accompagné par la CCOS ;

-le club fait des efforts constants pour la formation des jeunes : camp de basket, création du Pôle Espoir, minimes et cadets -17 ans en région, formations externes de 8 éducateurs ;

-la part de la subvention annuelle accordée par la CCOS représente à peine 34 % du budget de l'ABBR.

Le Bureau, dans sa séance du 15 novembre 2007, a émis un avis favorable au versement d'un complément de subvention de 12 260 € à l'A.B.B.R.

**Adopte à l'unanimité.**

Fait à Berck-sur-Mer, le 28 novembre 2007.



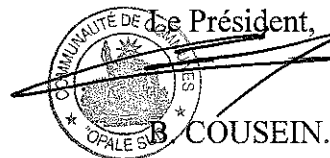
Publié le,

29 NOV. 2007

Exécutoire, le  
Le Président,

30 NOV. 2007

B. COUSEIN.



Le Président,

B. COUSEIN.



**REÇU LE**

30 NOV. 2007

**SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-SUR-MER**